

« Accompagnement à la démarche d'évaluation des risques en vue de rédiger son Document Unique DUER »



## OBJECTIFS

- Être capable de mettre en place une démarche d'Évaluation des Risques Professionnels au sein de son entreprise
- Être capable rédiger ou réactualiser son Document Unique en s'appuyant sur l'outil remis au stagiaire
- Être capable de mettre en place une méthodologie participative et globale préconisée par le réseau prévention
- Être capable de proposer des actions de prévention et de protection dans le respect des principes généraux de prévention (Loi de 1991)



## CONTENU PEDAGOGIQUE

Le groupe de travail en charge d'engager cette démarche s'appuiera sur les cinq étapes traditionnellement utilisées pour mener à bien l'EvRP :

- **Etape 1 : préparer la démarche**
- **Etape 2 : évaluer les risques**
- **Etape 3 : définir un programme d'actions**
- **Etape 4 : réalisation et suivi des actions**
- **Etape 5 : ajustement et ré-évaluation (processus dynamique)**

La mise en place et la construction de la démarche en vue de réactualiser le DUPR seront étalées sur trois mois pendant lesquels le pilote de l'action essaiera de réunir les salariés des principaux pôles de la structure (découpage nécessaire pour refléter les différentes Unités de Travail et respecter leur organisation). Des temps d'échanges en face à face direct ou par mail permettront d'enrichir le recueil de données ainsi que des temps d'observation des situations de travail réelles, des phases d'activité réalisées, de leur description et de leur interprétation.

**L'objectif sera avant tout de proposer un programme d'actions en privilégiant les mesures de prévention sur les équipements de protection (collectives et individuelles) et les consignes.**



## MODALITE PEDAGOGIQUE

- Animation participative : illustration par des exemples concrets relevant du secteur d'activité et/ou des situations de travail réelles des stagiaires
- Visites de site
- Animation de réunions
- **Travail intersession avec analyse de situation de travail réelle et identification et cotation des risques**
- Outil sous format excell et grilles de cotation remis aux stagiaires leur permettant de réaliser leur DUER de façon autonome (outil et méthodes préconisées par le réseau prévention)
- Exercices d'apprentissage, échanges et apport méthodologique du formateur, cas concrets et démonstrations par le formateur



## METHODE D'EVALUATION

Des évaluations formatives permettront d'évaluer tout au long de la formation la progression des stagiaires sous forme de questionnement collectif et individuel et de quizz ou QCM.



## ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**INTERVENANTE** Natacha Maï VINATIER formatrice en prévention des risques professionnels PRP, formatrice de formateurs SST et prévention des RPS certifiée par l'INRS / formatrice CSE (Comité Social Économique) et déclarée IPRP auprès de la DREETS PACA

**PUBLIC VISE** Tout public

**PRE-REQUIS** Néant

**MODALITE D'ORGANISATION ET DUREE** durée à définir selon la taille de l'entreprise et le besoin identifié (réactualisation ou mise en place)

**LIEU** dans les locaux de la structure ou dans la salle de formation , « les adrechs de vauvenières », 04 410 SAINT JURs

**EFFECTIF** 4 à 10 participants

**DELAIS D'ACCES** Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le démarrage de la formation.

**TARIF (organisme non assujetti à la TVA)**

Contactez-nous pour un devis.

*Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation*

**CONTACT**

Natacha Maï VINATIER au 06 63 51 96 48 ou à [contact@sante-securite-pro.com](mailto:contact@sante-securite-pro.com)